

# TEMPLOUX

## infos



28 octobre au 5 novembre :  
La légende de Lord Ernest

Vendredi 10 novembre :  
Lettres à Elise

18 et 19 novembre :  
Focus Thomas Pitiot

Mercredi 22 novembre :  
Confidences (impro)

---



Samedi 25 novembre :  
Sweet Caravan

---



25 et 26 novembre :  
Subbutéo - championnat interclub  
de division 1 et 2 Nationale.



# La vie paroissiale en novembre



## ☛ **Dimanche 5 novembre** : messe à 10 heures 30

*Intentions*: Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye - les défunts des familles Dejardin-Wiême, Thonet et Neu - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - Marie-Louise Collignon et Albert Rouart - René Dethy, Jeanne Defense, Henrienne Delgado - Emile Delvaux, Nelly Grognet, Jean-Claude Sorée.

## ☛ **Samedi 11 novembre - armistice de 1918**

Messe à 10 heures pour les victimes des deux guerres (voir page 9)

*Intentions*: Lucien Vause, son épouse Jeanne Genot et leurs enfants Jules, Hélène et Arlette Vause.

## ☛ **Dimanche 12 novembre** : messe à 10 heures 30.

*Intentions*: Jules Leurquin, Rosa Fontaine, Jean Mathieu, Mimie Leurquin, les défunts des familles Mathieu-Leurquin - Pol Baldewyns - Marcel et Firmin Vranckx et la famille - la famille Poncin-Paillet - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Jean Allard, Maria Bournonville et Gérard Allard.

## ☛ **Dimanche 19 novembre** : messe à 10 heures 30.

*Intentions*: Gilbert Knoden et les défunts de la famille Knoden-Bomboir - Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et Feller - les défunts des familles Delvaux, Hypacé, Decoux, Tombois et Delchevalerie - Jean-Marie Renaux.

## ☛ **Dimanche 26 novembre** : messe à 10 heures 30

*Intentions*: Elise Paquet, Léon Virlée, Louisa Paquet ; les familles Virlée-Paquet et Paquet-Feraille - la famille Poncin-Paillet - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudy.

## ▶ **Messes du dimanche 5 novembre et du samedi 11 novembre**

Voir page 9

## ▶ **Début de la catéchèse 1<sup>ère</sup> année 2023-2024:**

Pour les parents d'**enfants nés en 2017** qui n'ont pas pu venir à la rencontre des parents de 1<sup>ère</sup> année de catéchèse, une deuxième possibilité est offerte le dimanche **19 novembre à 11h30** à l'église de Temploux (après la messe des familles). Brève rencontre, infos et inscriptions.

Vous pouvez déjà envoyer un mail pour pouvoir procéder à l'inscription à : [delacolletc@gmail.com](mailto:delacolletc@gmail.com). Les enfants qui voudraient prendre le train en marche sont les bienvenus. Pour toute question à ce sujet, prendre contact à la même adresse mail ou par téléphone (0496 48 73 44).

La première rencontre avec les enfants aura lieu le dimanche 26 novembre de 14h à 16h à l'église de Temploux.

*Infirmière à domicile* Zoé Bauvin 0473 / 67 55 54

AGIR ENSEMBLE POUR VOTRE SANTÉ



## NOVEMBRE

- ☆ **en novembre**  
à la Templerie des Hiboux      ◆ p. 14
- ☆ **mardi 14 novembre :**  
conseil communal à Namur
- ☆ **samedi 25 novembre :** *Sweet Caravan*  
au P'tit Cabaret      ◆ p. 16
- ☆ **25 et 26 novembre :** Subbutéo -  
championnat interclub  
de division 1 et 2 nationale      ◆ p. 18

## SPORTS

### R.F.C. Temploux (équipe A) en div. 3A

5 novembre (14h30) : RFCT - Rhisnes B

12 novembre (14h30) : RFCT - Leuze A

19 novembre (14h30) : Malonne B - RFCT

26 novembre : (14h30) : RFCT - Sclayn

### Temploux Mini Foot

*au ball sportif à 21b*

7 novembre : TMF - AG Flawinne

21 novembre : TMF - Celtic Forville

## A JETER

### ramassage papiers :

lundis 13 et 27 novembre

### ramassage PMC :

lundis 6 et 20 novembre

## DÉCEMBRE

- ☆ **vendredi 8 décembre**  
concert Gospel  
avec la chorale *Bloom for love*



ENTREPRISE  
PARCS & JARDINS

**Rémy  
REMACLE**

**0475 / 58.71.57**

**Pour la conception,  
la réalisation et l'entretien  
de tous vos  
aménagements extérieurs**

*Abattages,  
élagages dangereux,  
tailles, terrassements,  
bordures, allées,  
pavage & rognage,  
semis pelouse,  
plantations,  
vente et pose de clôtures.*

**chaussée de Nivelles, 212 à Suarlée**

**remacleremy@gmail.com**

**www.remyremacle.be**

**DEVIS GRATUIT**



Ce chapitre concerne les scrutins communaux d'octobre 1890 à 1899 .

### Où sont les femmes ?

Les femmes sont totalement absentes du débat sur la révision constitutionnelle qui met fin au régime censitaire. A partir de 1893, une fois le suffrage dit universel instauré <sup>1</sup>, il est clair qu'une femme, même riche ou chef d'entreprise ou encore bardée de diplômes, ne vaut pas un homme pauvre et illettré. En 1902, malgré l'implication des ouvrières dans la lutte pour le suffrage universel depuis 1886, le parti socialiste allié avec les libéraux renonce à revendiquer le droit de vote pour les femmes <sup>2</sup>.

### 1890

Deux élections communales vont être organisées à Temploux en l'espace de deux mois. Celle du 19 octobre vise à remplacer cinq conseillers sortants : Emile Visart de Bocarmé, Louis Salmon, Hubert Lombet, Alexandre Bouchat et Nicolas Goffaux. On comptait 58 votants pour dix candidats : Emile Visart (112 voix), Hubert Lombet (110), Josué Thirifay (109), Arthur Motus (108) et Louis Salmon (103) sont élus. Edouard Mathot, Ambroise Massart, Mathieu Thonet, Emile Lemy et Edmond Duchemin ont chacun recueilli entre 41 et 49 voix ; ils ne sont pas élus.

Le bureau proclame, en présence de l'assemblée, le résultat du scrutin. Ce résultat est le suivant : (4)

Nombre de votants	Cent cinquante huit
Bulletins nuls . . . . .	trois
Nombre de votes valables . . . . .	Cent cinquante cinq
Majorité absolue . . . . .	Septante huit

Nombre de suffrages obtenus par

MM. *Lombet, Hubert Cent dix*  
*Motus, Arthur Cent huit*  
*Salmon, Louis Cent trois*  
*Thirifay Cent neuf*  
*Visart Emile Cent douze*

Extrait du procès-verbal de l'assemblée des électeurs communaux, en date du 19 octobre 1890, dans laquelle il a été procédé à l'élection de conseillers communaux. Les nombres de suffrages obtenus par les cinq élus.

© Archives de l'Etat Namur

1) Voir le septième chapitre de cette chronique dans Temploux infos n° 417 d'octobre 2023, p. 8

2) Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval-Vervoort, et Jacqueline Aubenas – Des femmes dans l'histoire en Belgique depuis 1830 – Ed. Luc Pire, 2006

Juste après ces élections, Pierre-Joseph Etienne décède le 22 octobre et quatre jours plus tard, Zénon Collard et Jean-Joseph Delchevalerie démissionnent. Ces trois conseillers ne sont pas concernés par les élections du 19 octobre dont question ci-dessus. De nouvelles élections (extraordinaires) doivent donc être organisées le 21 décembre. On comptait 125 électeurs pour trois candidats, tous élus : Emile Sacrez (108 voix), Marcellin Thérasse (106) et Joachim Géronchal (96)

Ces opérations achevées, les cloisons et compartiments sont enlevés et les électeurs sont admis dans la partie de la salle où siège le bureau.

Le bureau proclame, en présence de l'assemblée, le résultat du scrutin. Ce résultat est le suivant : (4)

Nombre de votants . . . . .	Cent vingt cinq
Bulletins nuls . . . . .	Six
Nombre de votes valables . . . . .	Cent dix neuf
Majorité absolue . . . . .	Cinquante neuf

Nombre de suffrages obtenus par :

MM. *Géronchal, Joachim noventa six,*  
*Sacrez, Emile cent et huit,*  
*Thérasse, Marcellin cent et six*

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée des électeurs communaux, en date du 21 décembre 1890, dans laquelle il a été procédé à l'élection de quatre conseillers communaux. Les nombres de suffrages obtenus par les trois élus.*

© Archives de l'Etat Namur

Le Collège échevinal ne subit aucune modification et le Conseil est composé de :

**Emile Visart de Bocarmé**, bourgmestre, **Louis Salmon** et **Victor Delchevalerie**, échevins, Hubert Lombet, Arthur Motus, Josué Thirifay, Emile Sacrez, Marcellin Thérasse et Joachim Géronchal. Jean-Baptiste Bovy est toujours secrétaire communal.

## 1895

Des élections auraient dû se dérouler en octobre 1893. La loi du 11 avril 1895 stipule : « Les conseillers communaux sont élus pour huit ans et les conseils sont soumis à renouvellement partiel tous les quatre ans ». Sous la législation ancienne, la durée du mandat était de six ans et le renouvellement ordinaire avait lieu tous les trois ans.

Suite aux élections du 2 novembre 1895, le Conseil communal du 16 décembre 1895 installe Victor Delchevalerie, Marcellin Thérasse, Emile Sacrez et Joachim Géronchal pour un mandat qui se terminera le 1er janvier 1900. Il installe Emile Visart, Louis Salmon, , Hubert Lombet, Josué Thirifay et Ferdinand Leurquin pour mandat expirant le 1er janvier 1904.

La composition du nouveau Conseil communal ne subit qu'une seule modification : Ferdinand Leurquin remplace Arthur Motus :

**Emile Visart de Bocarmé**, bourgmestre, **Louis Salmon** et **Victor Delchevalerie**, échevins, Hubert Lombet, Arthur Motus, Josué Thirifay, Emile Sacrez, Marcellin Thérasse et Joachim Géronchal. Jean-Baptiste Bovy est toujours secrétaire communal.

Le 15 décembre 1896, Joseph Pirotte est nommé secrétaire communal suite au décès de Jean-Baptiste Bovy.

Le 7 avril 1898, Emile Sacrez annonce sa démission. Le Conseil décide de surseoir à l'acceptation de celle-ci. Les choses restent en l'état mais Emile Sacrez ne participera plus aux délibérations.

## 1899

C'est le 1er janvier 1900 que sont installés les quatre conseillers qui faisaient l'objet de l'élection partielle du 15 octobre 1899 : Victor Delchevalerie, Marcellin Thérasse, Prosper Docquir et François Rosar. Victor Delchevalerie reste échevin (sept voix contre une à Hubert Lombet) et Louis Salmon également (six voix contre une à Ferdinand Leurquin).

Le Conseil se compose de :

**Emile Visart de Bocarmé**, bourgmestre, **Victor Delchevalerie** et **Louis Salmon**, échevins, Hubert Lombet, Ferdinand Leurquin, Marcellin Thérasse, Prosper Docquir, François Rosar et Josué Thirifay.

## Décisions 1891-1903

- ▶ Le 24 janvier 1892, le Conseil décide la construction d'un **puits communal** au Chemin de Moustier. Le 10 juin 1892, il décide de « réparer les fontaines dites du Pachi Zabeth et des rys qui fournissent l'eau à de nombreux ménages ».
- ▶ Suite au décès du **garde-champêtre** François Garot, le Conseil en nomme un nouveau (Jean-Baptiste G) le 9 janvier 1893. En 1896, celui-ci est condamné à 5 mois de prison pour coups et blessures et port d'arme prohibée. Le 2 mars 1896, le Conseil dit qu'il n'y a pas de raison de le révoquer.
- ▶ Le 17 mai 1893, le Conseil prend connaissance d'une lettre du Ministre au Gouverneur invitant le Conseil à prendre un règlement pour réserver un accotement aux **vélocipèdes** sur la route Namur-Bruxelles. Le Conseil considère « que le parcours de la route de Namur à Nivelles est très fréquenté dans la traverse de Temploux non seulement par les piétons mais encore par les attelages pour travaux agricoles et les troupeaux de bétail que l'on conduit à la pâture » et aussi « que l'accotement gauche est occupé par un chemin de fer vicinal » et dès lors refuse.
- ▶ Nous avons vu dans le précédent chapitre qu'en 1887, le Conseil communal s'était montré intéressé par le projet d'un chemin de fer vicinal entre Namur et Spy, passant par Temploux. C'est le 15 octobre 1893<sup>3</sup> qu'a lieu l'inauguration de cette ligne entre Namur à Onoz-Spy. Ministres, bourgmestres, députés ont pris place dans **le tram** mais dans la côte de Belgrade, les roues de la locomotive patinent sur les rails et le convoi n'avance plus. Il faudra faire appel à une locomotive de réserve pour tirer la rame jusqu'au "Chemin de Flawinne". L'incident résolu, le tram poursuit sa route acclamé par la population locale. A Temploux, le tram s'arrête au château de Boquet où le bourgmestre Emile Visart de Bocarmé prononce un discours d'accueil : « Aujourd'hui, grâce à la construction du chemin de fer vicinal, nous saluons l'aurore d'une ère nouvelle.

*Suite page 8* ▷

---

3) Voir Temploux infos nos 171 et 172 d'octobre et novembre 2001 : l'histoire du tram.



P.F. et funérarium  
Pol-Emile

**BODSON**

à BOUGE, rue de Sardanson, 64

Une entreprise familiale à votre service

[www.funeraillles-bodson.be](http://www.funeraillles-bodson.be)

**081/20 19 90**

**N.B.H. CHAUFFAGE**

**DEPANNAGE  
7 JOURS 7**

*ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL  
SANITAIRE*

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	<b>150 €</b>
DETARTRAGE CHAUFFE-EAU (gaz)	<b>129 €</b>
DETARTRAGE BOILER électrique	<b>164 €</b>
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	<b>70 €</b>
RAMONAGE Insert (cassette)	<b>80 €</b>

**GSM 0475/79.38.79**

TVA et  
déplacement  
compris

**Aristo**

Atelier d'Architectes

071/435627 - 0486/411827

[www.aristo-architectes.be](http://www.aristo-architectes.be)



Le bon marché et la facilité des transports augmenteront le commerce et l'industrie de notre commune ».



*Le tram à l'angle de la chaussée et de l'actuelle rue Arsène Grosjean. L'annexe à la ferme (occupée actuellement par le CPAS) servait au dépôt des colis postaux. Coll. Rémy Remacle*

- ▶ Le 23 mai 1895, le Conseil prend connaissance d'un projet de traverser le village pour amener l'**eau du Bocq** à Bruxelles. Le 13 juin 1896, le Conseil examine une demande de M Monnoyer, entrepreneur de travaux publics à Bruxelles « d'acquisition du passage souterrain du canal d'aménée des eaux du Bocq à l'agglomération des faubourgs de Bruxelles à travers la parcelle n° 319 de la section B du cadastre de Suarlée appartenant à Temploux. Etant donné que deux arrêtés royaux ont déjà autorisé ces travaux, le Conseil décide vendre cette parcelle <sup>4</sup> de 4a 40 ca et 2 a 50 ca dans divers chemins pour la somme de 208 francs et 20 centimes.
- ▶ Le 30 décembre 1896, le Conseil décide la « construction d'un **pavé** de la place communale à la route de Bruxelles à Namur ». Cette décision est motivée par « l'entretien difficile et couteux de ce chemin vu qu'il est rare à cause du mauvais écoulement des eaux qu'il ne soit pas recouvert de boue ». De plus, c'est le chemin le plus emprunté du village.
- ▶ Nous l'avons vu sans le chapitre 4 de cette série, la construction d'écoles occupe les

4) Cette parcelle est située le long du chemin du Batys de Soye

débats du Conseil communal depuis de nombreuses années. Le 30 décembre 1896, le Conseil décide la construction d'une école pour les filles. En 1899, la Commune achète un terrain situé rue Maniette (où se trouve l'école aujourd'hui) et y construit de nouveaux bâtiments : l'école des filles, une maison pour l'institutrice, un jardin et une remise à charbon.

- ▶ Le 10 septembre 1897, le Conseil, après avoir constaté que la **chapelle Sainte-Wivinne** « est entretenue depuis de longues années par la famille François et qu'il est probable<sup>5</sup> qu'elle a été bâtie par cette famille sur un terrain appartenant à la Commune, décide de la remettre à la veuve de Désiré François à condition qu'elle s'engage à la maintenir en l'état où elle se trouve.

*À suivre.*

---

5) Dans le PV de cette séance, le mot « probable » a été barré et le mot « certain » a été ajouté dans la marge. On sait maintenant que cette chapelle a été construite en 1747 par Evrard Amand Doucet, mayor de la Communauté de Temploux et par son épouse Marguerite d'Erpent – voir Temploux infos n°230 de février 2007.

## Souvenirs ... souvenirs.

### Dimanche 5 novembre

Dans le cadre de la fête de Toussaint, il nous tient à cœur de mettre à l'honneur la mémoire de nos paroissiens disparus. A cet effet, nous avons le plaisir de vous inviter à une célébration du souvenir qui aura lieu le dimanche 5 novembre, à 10 h 30, à l'église Saint-Hilaire de Temploux.

### Samedi 11 novembre

Le 11 novembre 1918 était en fait un évènement heureux. Il mettait fin à ce qu'on a appelé « la grande guerre ». Actuellement pour nous, ce n'est plus un jour de fête mais la journée du souvenir de ce que 4 ans de guerre ont fait subir à nos grands-parents et nos aïeux. Nous nous réunissons pour évoquer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour sauvegarder nos libertés mais nous devons garder aussi en mémoire tous ceux qui ont séjourné 4 ans dans l'enfer et la boue des tranchées et aussi les nombreux déportés. Rien que notre village en a compté 64. Combien parmi eux ne sont pas rentrés chez eux ou sont revenus blessés, mutilés !

La mémoire doit se communiquer à nos enfants et petits-enfants. En ce 11 novembre, avec la FNC locale, nous nous souvenons de la fin de la guerre mondiale (1914-1918). Mais n'oublions pas qu'une deuxième guerre est survenue après. L'actualité dramatique dans l'Est de l'Europe nous presse à être vigilants. A 10h00, célébration à l'église. A 11h00, rassemblement au monument. C'est l'occasion de venir nombreux, à la mémoire de ceux qui ont payé de leur vie, le prix de la Paix. Merci à vous tous pour votre présence, cela montre que Temploux n'oublie pas.

 Franz Leurquin

# La salle Saint-Hilaire entièrement rénovée



Il y a deux ans, la salle des fêtes templouoise a fêté son soixantième anniversaire. Inaugurée en 1961, elle est gérée par l'ASBL Saint-Hilaire et regroupe toutes les associations du village.

Entamée il y a un peu plus de dix ans avec la rénovation de la façade, de la buvette et des toilettes, la restauration s'est poursuivie par l'isolation des murs extérieurs et tout récemment par le relooking complet de la salle et de la scène.

De plus, son site internet [www.temploux.be](http://www.temploux.be) (onglet salle St-Hilaire) a aussi été remis à neuf. Tous les renseignements utiles y sont repris dont le plan de la salle, de nombreuses photos et un agenda clair et complet permettant de voir à tout moment les disponibilités de la salle.

Prix de la location : 450 €

Réservation :

**0472/03 87 35**

[sainthilaire@temploux.be](mailto:sainthilaire@temploux.be)

Le **mobilier** comprend des tables et chaises pour 200 personnes ; soit 20 grandes tables (80cm/2m), 19 tables carrées (80cm/80cm) et 4 allonges. 120 chaises en bois et 156 chaises en plastique sont également disponibles.

La **Buvette** est équipée de pompes à bière, s'un frigo armoire vertical et d'un frigo armoire horizontal 3 portes, d'un évier deux bacs, d'un refroidisseur pour les fûts et enfin de verres à bières, bières spéciales et softs.

L'ASBL a signé un contrat avec la Brasserie Hallet de Saint-Denis.

La **cuisine équipée** se compose de trois plans de travail, un évier deux bacs, une cuisinière 6 becs, un four 5 grilles, une friteuse double, un four micro-ondes, 2 frigos verticaux, un congélateur bahut et un chauffe-eau au gaz. Il n'y a pas de vaisselle. La salle est libre de traiteur.

La **scène** est équipée pour accueillir les appareils de son et d'éclairage pour les spectacles.

L'accès et les sanitaires sont prévus pour les personnes à mobilité réduite.

A l'extérieur, les locataires disposent d'une terrasse et d'un vaste parking.





# Enfants Adultes

## AQUAGYM/FITNESS

MARDI 10H, 11H.

JEUDI 21H.

VENDREDI 14H15, 15H.

NOS DERNIERS  
COURS DISPONIBLES  
! GO GO GO !

## AQUABIKE

LUNDI 20H, 21H.

MERCREDI 10H, 11H, 20H, 21H.

JEUDI 11H, 19H, 20H.

VENDREDI 9H, 19H.

SAMEDI 9H, 11H.

DIMANCHE 9H, 10H, 11H.

## ENFANT COLLECTIF

DE 2.5 À 4 ANS

SAMEDI 14H.



## PLUS D'INFOS

CONTACT@AQUADREAM-TEMPLoux.BE  
WWW.AQUADREAM-TEMPLoux.BE



# Formule Sirène



**QUAND ?** DIMANCHE 3 ET 10\* DÉCEMBRE 2023

**QUOI ?**

ACCUEIL - MAQUILLAGE ET COIFFURE  
SÉANCE PHOTO - ESSAI D'AQUASIRÈNE

**OÙ ?**

RUE ST FARGEAU PONTIERRY 15  
5020 TEMPOUX



**PLUS D'INFOS**

[CONTACT@AQUADREAM-TEMPOUX.BE](mailto:CONTACT@AQUADREAM-TEMPOUX.BE)

*\*En fonction du nombre d'inscrits*



# EN NOVEMBRE A LA TEMPLERIE DES HIBOUX

DU 28 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

## La légende de Lord Ernest

Pendant les congés d'automne, reprise d'une des créations  
amblématiques de la Templerie! Spectacle itinérant et musical  
pour toute la famille!



10.11 À 20H

### Lettres à Elise de J.F Viot

Les Baladins du miroir nous  
plongent dans la grande guerre à  
travers un dialogue épistolaire  
intime et juste.  
Mise en scène de  
Nele Paxinou.

22.11 À 20H

### Confidences Impro

Vous choisissez leur secret, ils  
l'improvisent.  
Par 3 improvisateurs  
professionnels de grand talent :  
Bertrand Daine, Laurie Andrieu et  
Vincent Doms.

## 18 & 19.11 - FOCUS THOMAS PITIOT

Focus sur le chanteur humaniste, rassembleur et festif Thomas Pitiot! Il nous vient tout droit d'Avignon pour présenter 2 spectacles différents : le 18.11 il chantera son répertoire adulte et le dimanche 19 il présentera "La reine des patates" son spectacle de chansons pour toute la famille! Dates exclusives en Belgique ;-)

**WWW.TEMPLERIEDESHIBOUX.BE**

8, rue SAINTE WIVINNE. - 5020 TEMPLLOUX. 0484.853.212



Appel aux exposants  
**Marché de Noël**  
**St-Joseph**

Nous recherchons des artisans pour notre  
marché de Noël qui se déroulera le 16  
Décembre 2023 de 14h à 18h

Prix location emplacement : 5€

Vous pouvez envoyer une petite présentation  
de votre travail à l'adresse  
[saintjoseph@cpasnamur.be](mailto:saintjoseph@cpasnamur.be)

*Date limite : 24 Novembre 2023*

**LE P'TIT  
CABARET**



**TEMPOUX**

Maison des associations  
Près de la salle Saint-Hilaire  
(rue Lt-CI Maniette, 5)

## **SWEET CARAVAN**

*Du swing manouche, mais pas que !*

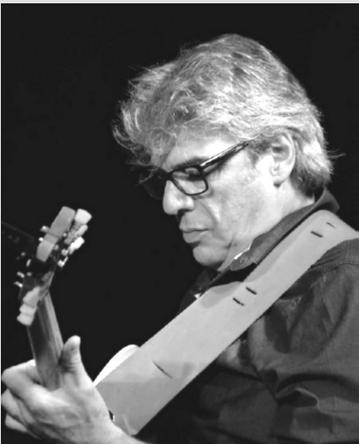
Sweet caravan, c'est la richesse de deux générations de musiciens réunies par un amour inconditionnel pour le jazz et la musique en général. Leur répertoire ? Il n'a que peu de limites et va de Django Reinhardt à Charlie Parker en passant par Toots Thielemans et Michel Legrand. Un premier album est sorti en janvier 2020, enregistré et produit en France.

## **SAM 25 NOV 2023**

**BAR 20H - CONCERT 20H30  
PAF 12 EUROS**

Réservations souhaitées :  
[cabaret@tempoux.be](mailto:cabaret@tempoux.be)

ou Philippe Laoureux : 0475 52 92 81





S.R.L.

**Romain FOHAL**

**CHAUFFAGE  
SANITAIRE  
PHOTOVOLTAÏQUE  
ÉLECTRICITÉ**

**0473-224 152**

**DÉPANNAGE • INSTALLATION • ENTRETIEN • ETUDE**



Maisons à ossature bois  
Extensions - Lodges - Carports  
Terrasses - Pool houses  
Bardages...

**Morgan MASSART**  
Construction bois

✉ info@morganmassart.be

☎ +32 460 94 34 30

📍 Comognes de Temploux, 12  
5020 TEMPLOUX



# Quelques nouvelles du Subbutéo Club Temploux

Et oui, le SCT est toujours présent à Temploux depuis maintenant 47 ans.

Le club compte actuellement 17 membres et espère encore se montrer aussi bien sur la scène nationale qu'internationale.

Certains transferts (comme au foot) ont été réalisés cette année pour renforcer notre équipe en championnat et dans les grands tournois ce qui nous a permis de nous qualifier pour la Champions League (coupe d'Europe des Clubs) qui se déroule en Belgique fin octobre.

Nous serons à Caen pour un Grand Prix International à la mi-novembre, nous participons bien sûr au championnat national interclub de Division 1 et 2 et à différents tournois individuels en Belgique et à l'étranger.



Interclub à Rochefort où nous avons été finaliste de la coupe de Belgique



Démonstration à la kermesse de Temploux en septembre



Grand Prix International qui se déroulait au stade de Malines en avril

**Cette année nous organisons la première journée de championnat interclub de Division 1 et 2 Nationale à TEMPOUX**

**les 25 et 26 novembre 2023 de 9 à 18 h.  
à la salle Saint Hilaire**

C'est encore l'occasion de découvrir ce jeu ou ce sport pour certains. Les meilleurs joueurs belges et étrangers seront présents.

*Entrée gratuite*

A bientôt.

*Benoit Massart, Président*



Chaussée de Nivelles 224  
5020 TEMPLoux



**ACTESIA**  
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation OFFERTE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, ...



**CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: [laurence.ghigny@actesia.be](mailto:laurence.ghigny@actesia.be)**



**ACHAT / VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION**

- Reprise de l'ancien véhicule
  - Courtier de crédit agréé FSMA (financement sur place)
    - Service de dépôts - vente (parking fermé, sécurisé) pour voiture / camionnette / camping-car / etc.
    - Véhicules garantis

***Confiez la vente de votre véhicule à un professionnel***

AUTOP CARS | route de Spy, 5 | 5020 Temploux  
0477 81 92 37 - [www.autopcars.be](http://www.autopcars.be) - [info@autopcars.be](mailto:info@autopcars.be)

## Enquête sur les espaces publics de Temploux

---

Votre avis compte !

Le CCN / Centre culturel de Namur, dans le cadre de son fil rouge de saison « espaces à partager », est à l'écoute de la parole des habitants. Nous voudrions en découvrir plus sur la qualité des espaces publics qui vous entourent.

Peut-être avez l'impression qu'il n'y a pas d'espace public à Temploux ?

En fait, l'espace public c'est un lieu pour tout le monde, tous les citoyens et toutes les citoyennes. Un endroit pour se détendre et se déplacer. C'est un espace gratuit, un espace de rencontre entre les personnes. Cela concerne donc les parcs, jardins, plaines de jeux mais aussi trottoirs, places, rues, allées, avenue, passages...

Votre contribution nous est précieuse pour comprendre ce que représentent pour vous les espaces publics/ouverts que vous fréquentez, s'ils répondent à vos besoins et ceux qui semblent manquer.

Nous vous invitons à prendre quelques instants pour réfléchir à ces questions et partager vos impressions. Vous pouvez participer à notre enquête en suivant ce lien : <https://miniurl.be/r-4mlc>

ou en scannant ce QR code



Cette démarche fait partie d'un large projet de participation citoyenne mis en place par le CCN (Centre Culturel de Namur) et l'ICA (Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles) afin de nous faire dialoguer autour de la notion d'espace public et améliorer votre cadre de vie.

Si vous nous laissez vos coordonnées mail, nous vous tiendrons au courant des résultats liés à cette enquête et des activités qui pourraient en découler.

Merci déjà !

 *L'équipe du CCN*



NAMUR  
CAPITALE

## Au Conseil communal d'octobre 2023

Le 17 octobre, le Conseil communal a approuvé le projet de marché public de travaux relatif à la réfection de la chaussée et la création d'un égout *chemin de Moustier* et *rue Roger Clément* à Temploux pour un montant estimé à 3.795.011,32 € dont 1.923.809,44 € à charge de la Ville, 1.250.742,88 € à charge de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) et 620.459,00 € à charge de la Société wallonne des Eaux (SWDE).

La partie à charge de la Ville sera couverte par un subside PIMACI (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité) pour 151.008 € TVAC, un subside PIC (Plans d'Investissements Communaux) pour 907.559,12 € TVAC et par un emprunt d'un montant de 865.242,32 €.

Notons également que le 4 septembre, le Conseil a décidé d'approuver le cahier spécial des charges portant sur le marché public de travaux de réfection complète de la *route de Spy* et de la *rue Arsène Grosjean* à Temploux. La dépense est estimée à un montant de 2.327.754,78 €.

Le 17 octobre dans le cadre des subsides à des projets sportifs, le Conseil a décidé d'octroyer 2.500 € à l'asbl *Tennis Club Temploux* à titre d'aide financière pour la couverture de deux terrains de tennis.



PRESTATION, LOCATION ET VENTE DE  
MATÉRIEL SON-ÉCLAIRAGE ET VIDÉO

+32 (0) 81 20 19 91 - [www.live4life.be](http://www.live4life.be)



### **CECI N'EST PAS UN FAIT DIVERS - Philippe Besson** - Ed. Julliard, 2023, 108 pages.

L'auteur est né en 1967 en Charente. En 1988, il est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Rouen. D'abord juriste et enseignant en droit social, il deviendra directeur des ressources humaines à l'IFOP. Son premier ouvrage, *En l'absence des hommes*, publié en 2001 est très apprécié et bien vendu. En 2003, vu le succès de ses romans, il décide de quitter son métier pour se consacrer à l'écriture. Il travaillera également pour le cinéma comme scénariste et participera au jury de divers festivals du cinéma. Il sera aussi animateur d'émissions de radio et de télévision.

#### Le roman

« Papa vient de tuer maman ». Ces cinq mots prononcés avec peine par Léa vont bouleverser sa vie et celle de son frère. A treize ans, elle vient de voir son père porter 17 coups de couteau à sa mère. A l'autre bout du fil, son frère, 19 ans, dévasté par l'horreur. Le silence s'installe. Ni l'un ni l'autre ne trouvent la force de parler. Puis viennent, hésitants, quelques mots de lui : « Tu es où ? », « Et papa, il est toujours là ? », « Tu es absolument sûre que maman est... », « Toi, tu n'as rien ? », « Ne reste pas dans la cuisine, s'il te plaît. Monte dans ta chambre. », « Je préviens la police. Ils seront là rapidement. Je prends le premier train ».

A son arrivée, plusieurs voitures de police, des gens qui s'agitent et le commandant Verdier. Professionnel et impassible. La machine judiciaire se met en route, avec sa routine et son absence de sentiment.

Le grand frère devenu narrateur, nous livre ce qu'il voit, ce qu'il ressent, ce qu'il imagine. Il se met à la place de Léa, cherche à comprendre ses sentiments. Il devine la fêlure qui désormais l'habite, veut la soutenir, mais elle se mure dans le silence.

Défilent alors toutes les étapes qui suivent un meurtre, comme dans une série policière, mais c'est bien leur réalité. La reconnaissance à l'Institut médico-légal, l'interrogatoire à la gendarmerie, la recherche du père en fuite puis son



arrestation. Le souhait de ce père de voir ses enfants qui eux, l'ont renié. La mise sous scellés de la maison qui se poursuit. Les pompes funèbres. Le commandant Verdier qui avoue avoir retrouvé

le procès-verbal d'une plainte de leur maman contre son mari violent. Classée sans suite.

La rencontre de ce père qui confirme que leur mère avait l'intention de le quitter. La cérémonie des funérailles. La mise en terre...

Heureusement, à travers ces moments douloureux, le grand-père maternel, passant au-dessus de son chagrin, veille discrètement et organise les conditions pratiques de survie.

Afin d'être présent pour soutenir sa sœur, le narrateur décide de quitter l'Opéra de Paris où une belle carrière semblait s'offrir à lui.

Il se met alors à enquêter pour comprendre comment ses parents en sont arrivés là. De leur jeunesse aux derniers instants, il rassemble ce qu'il sait et recueille des témoignages. En filigrane apparaît peu à peu le harcèlement moral puis physique que le père faisait subir à sa mère.

Sa sœur, elle se renferme dans le silence. Bientôt les insomnies la noient. Elle est de plus en plus hermétique à ce qui l'entoure. A l'école, ses notes dégringolent, elle erre toute seule dans la cour de récréation.

Et puis le procès, bien trop tard. La même histoire racontée tellement différemment par l'avocat de la défense. Le témoignage de Léa. Et surtout l'impossibilité de retrouver une vie normale...

#### Qu'en penser ?

En écrivant son histoire au point de vue du fils aîné, l'auteur nous fait entrer au cœur du drame. C'est d'ailleurs sa capacité à exprimer les pen-

sées et sentiments des enfants qui donne la profondeur à ce livre.

Le meurtre fait éclater au grand jour des comportements présents depuis des années. Et suscite la culpabilité du narrateur : « Comment se fait-il que je n'aie rien vu » ? Peut-être parce que l'on ne sait pas voir l'évidence quand elle concerne nos parents, notre famille et son équilibre affectif ? Ce mécanisme éclaire la difficulté d'anticiper pareille issue quasi impensable.

Ce livre est dur car il déroule des faits horribles. Mais il nous touche profondément par la justesse des sentiments et des réactions exprimés. Ici, ce n'est pas l'impact du harcèlement sur la mère qui est développé, mais les conséquences sur les enfants, victimes innocentes. Cette dénonciation du féminicide touche par sa qualité d'analyse, sa mise en évidence des conséquences et la révélation de l'aveuglement de l'entourage.

 *Philippe Laoureux*

# LINDA FLORENT

**Pédicure médicale**  
***Se rend à domicile***

**0494 98 87 79**



# TMO

## Travaux Massart Olivier

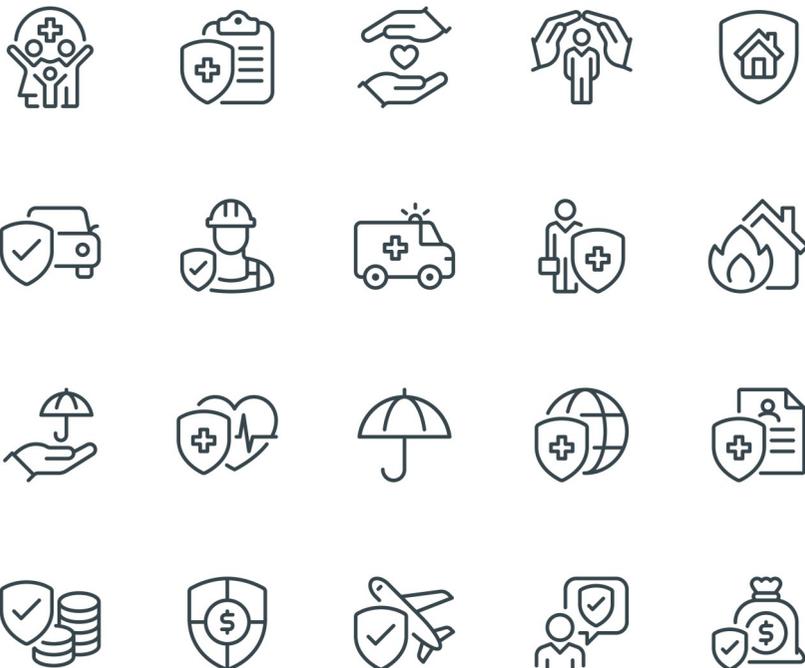
*Entretiens de parcs et jardins*  
*Aménagements extérieurs*  
*Prestation technique*

0479/80.82.19  
olimassart@hotmail.com  
TVA 0824.911.655

**Devis gratuit**

# Rudi REMACLE

## Courtier en assurances



Auto | Incendie - vol | Vie privée | Epargne-pension  
Protection juridique | Assurance-vie  
Gestion des sinistres | Hospitalisation  
Assurances professionnelles | Placements.

---

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux  
081/56 69 86 ou 081/56 77 19  
rudi@bureauremacle.be

N° d'entreprise 0858.117.824

**SUR RENDEZ-VOUS**

